

Développement de l'agriculture

Le Bénin a conçu et met en œuvre les Orientations Stratégiques de Développement (OSD), élaborées pour la période 2006–2011. Les OSD s'inscrivent parfaitement dans les initiatives de développement auxquelles le Bénin a adhéré aux plans mondial et régional. C'est pour donner corps aux orientations stratégiques et priorités du gouvernement que le Bénin s'est doté en 2008 d'un Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA) de 2008 à 2015. L'objectif global du PSRSA est d'améliorer les performances de l'agriculture béninoise pour la rendre capable d'assurer de façon durable la souveraineté alimentaire de la population et de contribuer au développement économique et social du Bénin, à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et à la réduction de la pauvreté. De manière spécifique, il s'agit de (i) améliorer la productivité et la compétitivité agricole, (ii) garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations, (iii) garantir une gestion durable des terres, des zones d'élevage et de pêcheries. La mise en œuvre du PSRSA se fera à travers quatre grands programmes opérationnels qui sous-tendent le budget programme et le Cadre de Dépenses à Moyens Terme (CDMT) du secteur agricole. Il s'agit des programmes suivants:

1. Développement de l'agriculture
2. Développement de l'élevage
3. Développement de la pêche et de l'aquaculture
4. Administration et gestion du secteur agricole

Objectifs et Résultats Attendus

L'objectif global du programme de développement de l'agriculture est d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population en produits végétaux et d'augmenter le volume et les recettes d'exportation

Les objectifs quantitatifs à atteindre sur la période 2007 à 2015 sont les suivants : (i) accroître les productions du maïs de 931 599 tonnes à 1 900 000 tonnes, du riz paddy de 72 960 tonnes à 385 000 tonnes, (iii) de l'ananas de 150 000 tonnes à 600 000 tonnes, (iv) de la noix de cajou de 62 281 à 80 000 tonnes, (v) de noix de palme de 280 000 tonnes à 505 000 tonnes, (vi) du manioc de 2 809 000 tonnes à 8 500 000 tonnes, (vii) de l'igname de 1 450 000 tonnes à 3 500 000 tonnes et du coton de 242 000 tonnes à 600 000 tonnes. Aussi, d'ici 2015, il s'agira de : (viii) couvrir entièrement les besoins nationaux en produits maraîchers, (ix) promouvoir

l'utilisation des dérivés des produits agricoles à potentiel bioénergétique tels que le ricin, le *Jatropha curcas*, la canne à sucre et la pomme d'anacarde pour la satisfaction des besoins en énergie domestique et (x) garantir une gestion durable des terres.

SOUS-PROGRAMMES

I. PRODUCTIONS VIVRIERES

Objectif: Ce sous-programme vise à accroître les niveaux de production vivrière en minimisant les coûts de production tout en adaptant les systèmes de production au contexte socio-économique. Les principaux résultats attendus se présentent comme suis : (i) les niveaux de production des cultures vivrières se sont accrus et les productivités

Tableau I – Productions visées 2015 pour les cultures retenues dans le PSRSA

Culture	2007 (1 000 mt)	2015 (1 000 mt)
Mais	932	1 900
Rizicole	73	385
Ananas	150	600
Noix d'anacarde	62	80
Coton	242	600
Huile de Palme	280	505

améliorées, (ii) l'accès au marché des produits et denrées vivrières est amélioré, (iii) les infrastructures et équipements de production et de transformation vivrières et de post-récolte sont renforcés, (v) l'environnement de production vivrière est amélioré, (vi) les capacités des acteurs sont renforcées.

2. PRODUCTIONS D'EXPORTATION

Objectif: le sous-programme est conçu pour assurer l'émergence des filières porteuses en vue d'accroître l'accès du pays aux devises. Les principaux résultats attendus se présentent comme suit: (i) les niveaux de productions des cultures industrielles ont accrus et les productivités se sont améliorées, (ii) l'accès au marché des produits et denrées des cultures industrielles est amélioré, (iii) les infrastructures et équipements de production industrielle sont renforcés, (iv) les zones de production industrielle sont accessibles et sécurisées, (v) l'environnement de production industrielle est restauré, (vi) les capacités des acteurs sont renforcées.

Activités (sous-programmes 1 et 2) :

Les activités essentielles à mener sont relatives à :

- (i) L'amélioration des performances du matériel de production vivrière et industrielles et des itinéraires techniques de production végétale

- (ii) La structuration des différents acteurs des filières en groupement professionnels
- (iii) L'accès aux intrants appropriés
- (iv) La mise en marché des produits de qualité respectant les normes et supportant la concurrence.
- (v) La mise en place des infrastructures et équipements agricoles essentiels
- (vi) L'information des producteurs et acteurs commerciaux sur les créneaux porteurs
- (vii) L'aménagement des bas fonds et des vallées
- (viii) La mise en place d'un système de gestion intégrée de la fertilité des sols
- (ix) La mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de réforme de la filière coton
- (x) Le développement de grandes zones de production des filières prioritaires
- (xi) La mise en place de fermes semencières.

Coût total : Le coût total du programme Développement de l'Agriculture est de 1 169 milliards de FCFA. La répartition est présentée dans le Tableau 2.

Tableau 2 – Développement de l'agriculture (production végétale) (FCFA milliards)

SOUS-PROGRAMMES	Coûts 2009–2012 (milliards de FCFA)	Coûts 2013–2015 (milliards de FCFA)
1. Productions vivrières	282	174
2. Productions d'exportation	465	248
TOTAL PROGRAMME	747	422

Coût du PSRSA et schéma de financement

La réalisation des objectifs du PSRSA doit être menée de manière participative compte tenu de l'importance des besoins de financement qu'a révélé l'évaluation des coûts. Ainsi, la stratégie de répartition des coûts distingue quatre catégories d'acteurs, l'Etat, les Organisations des Producteurs Agricoles, le secteur privé et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Le schéma de financement préconisé est présenté dans le Tableau 3 :

Tableau 3 : Répartition des coûts entre les acteurs du secteur (en millions FCFA)

	2009	2012	2015	Total 2009–2015	Moyenne annuelle
Coût total	1 19 846	253 794	421 360	1 808 947	258 421
Contribution de l'Etat	29 961	63 448	105 340	452 237	64 605
Contribution des Partenaires	41 946	88 828	147 476	633 131	90 447
Contribution du secteur privé	35 954	76 138	126 408	542 684	77 526
Contribution des ménages	11 985	25 379	42 136	180 895	25 842
Part de chaque acteur					
Part de l'Etat	25%	25%	25%		25%
Part des Partenaires	35%	35%	35%		35%
Part du secteur privé	30%	30%	30%		30%
Part des ménages	10%	10%	10%		10%

Source : D'après les travaux du costing du PSRSA, juin 2009.